

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

**Agence canadienne de développement économique du Nord**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012**

## **Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B), ainsi que le Plan d'action économique du Canada (Budget 2012).

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) s'emploie à créer une économie diversifiée, durable et dynamique dans les trois territoires du Canada, de manière à contribuer à la prospérité du pays. Pour stimuler le développement du Nord, CanNor assure la prestation de programmes de développement économique et communautaire et collabore avec des partenaires et les intervenants en vue de relever les défis économiques et les opportunités dans le Nord.

On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les autorisations, le mandat et les activités de programme de CanNor dans le Rapport sur les plans et les priorités à <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2012-2013/inst/ned/ned00-fra.asp> et dans le Budget principal des dépenses (Partie II) à <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20122013/me-bpd/me-bpd-fra.pdf>.

## **Méthode de présentation du rapport**

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'Agence accordées par le Parlement et utilisées conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) pour l'exercice 2012-2013. Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Dans le cadre des travaux des subsides du Parlement, le Budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement le ou avant le premier mars précédant le début du nouvel exercice. Le Budget 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars 2012, après le dépôt du Budget principal des dépenses le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le Budget 2012 ne figurent pas dans le Budget principal des dépenses 2012-2013.

Pour l'exercice 2012-2013, les réductions qui n'étaient pas comprises dans le Budget principal des dépenses ont été incorporées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) afin de présenter les réductions des dépenses déjà indiquées à titre de mesures d'économies dans le Budget 2012. Au cours des exercices suivants, les modifications aux autorisations ministérielles seront mises en œuvre dans le cadre de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence, approuvée par le Conseil du Trésor, et figureront dans les Budgets principaux des dépenses ultérieurs déposés au Parlement.

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Dans le cadre du processus de rapport sur le rendement, l'Agence utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, lesquelles se fondent sur les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public au Canada. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## **Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

### **État des autorisations**

Le 31 décembre 2012, les autorisations totales disponibles pour l'exercice 2012-2013 se chiffraient à 54,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7,1 millions de dollars par rapport au montant de 47,7 millions de dollars disponible en 2011-2012.

L'augmentation de 7,1 millions de dollars est attribuable principalement à une augmentation de 4,9 millions de dollars du crédit pour contributions pour le Programme d'éducation de base des adultes du Nord et aux crédits de 3,2 millions de dollars pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC). L'augmentation totale de 8,1 millions de dollars est compensée par une diminution de 1 million de dollars liée à des ajustements aux coûts de fonctionnement pendant l'exercice (p. ex., report financier, ajustement aux dépenses en salaires).

Les autorisations de fonctionnement utilisées pendant le troisième trimestre de 2012-2013 sont de 0,321 million de dollars de moins que pour la même période en 2011-2012 et la diminution sur une base annuelle en date du 31 décembre est de 0,515 million de dollars. Les paiements de transfert de l'exercice 2012-2013 ont augmenté de 5,4 millions de dollars comparés à la même période pour l'année précédente.

### **État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant**

Par rapport à l'année précédente, le total des dépenses budgétaires nettes pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2012 a augmenté de quelque 3,57 millions de dollars, passant de 7,42 millions de dollars à 10,99 millions de dollars.

L'augmentation de 3,79 millions de dollars pour les paiements de transfert est surtout liée aux paiements pour le Programme d'éducation de base des adultes du Nord (1,9 million de dollars) qui a seulement débuté au quatrième trimestre de 2011-2012. Le reste de l'augmentation se rapporte à d'autres programmes pour lesquels les paiements ont été effectués plus tôt.

Quant aux autres dépenses par article de rapport, la diminution des coûts en personnel de 0,296 million de dollars comparée à la même période pour l'exercice précédent s'explique par une stabilisation des dépenses salariales pour l'Agence. Les différences dans les autres articles de rapport sont moins importantes.

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

Les changements apportés aux dépenses au titre des paiements de transfert depuis le début de l'exercice sont ventilés de la façon suivante :

Activité de programme	Fonds utilisés à la fin du 3e trimestre de 2011-2012	Fonds utilisés à la fin du 3e trimestre de 2012-2013	Augmentation/(Diminution)
Développement des entreprises	0,1 M\$	7,8 M\$	7,7 M\$
Développement communautaire	6,7 M\$	5,7 M\$	(1,0 M\$)

L'augmentation des dépenses engagées dans le développement des entreprises, de 0,1 million de dollars en 2011-2012 à 7,8 millions de dollars en 2012-2013, s'explique comme suit :

1. Comme indiqué dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012, le programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN) est passé du Développement communautaire au Développement des entreprises. En 2011-2012, les 4,2 millions de dollars engagés au titre du programme ISDEN jusqu'à la fin du troisième trimestre sont compris dans les dépenses de développement communautaire. Ce transfert a eu lieu au cours du quatrième trimestre de 2011-2012. Pour 2012-2013, les dépenses au titre de l'ISDEN sont comprises dans les fonds consacrés au développement des entreprises.
2. La majeure partie de l'augmentation restante de 3,5 millions de dollars découle des paiements anticipés de contributions (2 millions de dollars pour l'ISDEN) et de la réaffectation des coûts de fonctionnement entre les activités de programme, comme il est également expliqué dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012.

La diminution des dépenses en ce qui concerne le développement communautaire, qui passent de 6,7 millions de dollars en 2011-2012 à 5,7 millions de dollars en 2012-2013, s'explique comme suit :

1. Comme il a été mentionné plus tôt, les 4,2 millions de dollars engagés au titre du programme ISDEN sont compris dans les dépenses de développement communautaire pour le troisième trimestre de 2011-2012.
2. Le Programme d'éducation de base des adultes dans le Nord, qui a débuté au quatrième trimestre de 2011-2012, a occasionné des dépenses de 2,6 millions de dollars jusqu'au troisième trimestre de 2012-2013.
3. Des paiements anticipés au titre des contributions en 2012-2013 expliquent le reste de l'augmentation.

## Risques et incertitudes

Le rapport financier trimestriel illustre les résultats de l'exercice en cours relativement au Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B).

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

Dans le Budget 2010, il était annoncé que les budgets de fonctionnement des ministères demeureraient aux niveaux de 2010-2011 pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013. L'Agence a pris plusieurs mesures pour effectuer des épargnes et augmenter l'efficacité afin de faire face aux réductions et de gérer les ressources financières et humaines efficacement dans le cadre des restrictions budgétaires.

CanNor exécute ses programmes dans un environnement complexe. Les exigences liées au climat, les collectivités éloignées, la population clairsemée, la dépendance à l'extraction des ressources naturelles et d'autres défis connexes, comme le manque d'infrastructure, font obstacle au développement économique. Le Nord offre cependant d'importantes perspectives, puisque de grands projets de mise en valeur des ressources y sont réalisés et que la région contribue largement au produit intérieur brut du Canada.

Dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013, CanNor a défini les six grands secteurs de risque suivants :

- Milieu de fonctionnement
- Ressources humaines et capital de savoir
- Conformité aux priorités et aux besoins
- Relation avec les clients, les partenaires et les intervenants
- Communications publiques
- Exigences juridiques, législatives et découlant de revendications territoriales

Des informations plus complètes au sujet des risques et des mesures que CanNor compte prendre pour gérer et atténuer les risques sont disponibles dans le Rapport sur les plans et priorités de l'Agence. CanNor surveille ses dépenses et planifie ses activités de manière à atténuer les risques financiers et à optimiser l'exécution des programmes. On s'efforce actuellement d'accélérer l'examen des projets ainsi que les décaissements des programmes de contribution afin de réduire les risques de péremption à la fin de l'année.

## **Mise en œuvre du Budget 2012**

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 et qui seront mises en œuvre dans le but de s'assurer que le gouvernement fonctionne le plus efficacement que possible. Les mesures mise en œuvre par CanNor visent en particulier la modernisation de nos opérations et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de notre organisation afin de nous aider à mieux servir nos clients.

Dans la foulée du Budget 2012, CanNor réalisera des économies de 2,4 millions de dollars d'ici l'exercice 2014-2015 grâce à une réduction des locaux pour bureau, la mise en œuvre de processus d'affaires plus efficaces, la réduction des fonds alloués aux programmes pour répondre au chevauchement et au doublement, et en affectant les ressources de l'organisation en concordance avec son mandat de base. Ces changements assureront que CanNor ait des programmes durables qui favorisent la croissance économique et qui répondent aux besoins à long terme du Nord.

Au cours de la première année de mise en œuvre (2012-2013), CanNor réalisera des économies de quelque 0,2 million de dollars en réduisant les locaux pour bureau pour s'aligner avec ses besoins. Les économies de CanNor grimperont à 2,4 millions de dollars en 2013-2014, de sorte que les économies permanentes se chiffreront à 2,4 millions de dollars au cours des années à venir.

Agence canadienne de développement économique du Nord  
Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

**Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Une diminution de 0,296 million de dollars du budget de fonctionnement de l'Agence pour l'exercice 2012-2013 représentant les fonds transférés à Services partagés Canada (0,28 million de dollars) et à TPSGC (0,016 million de dollars) pour les services d'informatique et de rémunération respectivement, est comprise dans les autorisations budgétaires.

Approuvé par :

---

Patrick Borbey,  
Président  
Ottawa, Canada  
Le 15 février 2013

---

Yves Robineau CPA, CA  
Dirigeant principal des finances

Agence canadienne de développement économique du Nord  
 Rapport financier trimestriel  
 Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

**État des autorisations (non vérifié)**

(en milliers de dollars)	<b>Exercice 2012-2013</b>			<b>Exercice 2011-2012</b>		
	Fonds disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*	Fonds utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des fonds utilisés à la fin du trimestre	Fonds disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Fonds utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des fonds utilisés à la fin du trimestre
Crédit 30 – Dépenses nettes de fonctionnement	13 784	2 687	7 277	14 779	3 008	7 792
Crédit 35 – Paiements de transfert	39 862	8 010	10 710	31 775	4 220	5 348
Autorisations législatives budgétaires	1 172	293	879	1 195	197	790
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>54 818</b>	<b>10 990</b>	<b>18 866</b>	<b>47 749</b>	<b>7 425</b>	<b>13 930</b>
Autorisations non budgétaires	0	0	0	0	0	0
<b>Autorisations totales</b>	<b>54 818</b>	<b>10 990</b>	<b>18 866</b>	<b>47 749</b>	<b>7 425</b>	<b>13 930</b>

\* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Agence canadienne de développement économique du Nord  
 Rapport financier trimestriel  
 Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 (non vérifié)

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

(en milliers de dollars)	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012	Cumul des fonds utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011	Cumul des fonds utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	8 276	2 115	6 476	8 401	2 411	7 175
Transport et communications	2 116	179	727	1 624	153	652
Information	300	22	25	32	7	9
Services professionnels et spéciaux	2 114	139	260	2 880	210	266
Location	1 150	488	614	895	384	396
Services de réparation et d'entretien	50	1	1	2	0	2
Services publics, fournitures et approvisionnements	200	35	51	196	9	26
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	450	0	0	989	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	200	0	1	338	28	52
Paiements de transfert	39 862	8 010	10 710	31 755	4 220	5 348
Frais de la dette publique	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	100	1	1	637	3	4
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>54 818</b>	<b>10 990</b>	<b>18 866</b>	<b>47 749</b>	<b>7 425</b>	<b>13 930</b>